

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-huit octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de BACILLY, sous la présidence de Monsieur Eric QUINTON, Maire.

Etaient présents : Eric QUINTON, Maire, Jacqueline HIBON, Michaël ROGER et Daniel ENGUEHARD adjoints

Ms Vincent PICARD (arrivé à 20h57 délibération 23.10.01), Matthieu CUCU, Pascal MORAZIN (arrivé à 21h délibération 23.10.01) et Mmes Michèle DESVAUX et Anaïs GUESNET formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M. Charly MEYER et Yann POTIER

Absents excusés : Mmes Solène BEAUDOUIN, Magalie JOSSEAUME

Procuration :

Secrétaire de séance : M. Michaël ROGER

Date de convocation : 11/10/2023      *Présents* : 9

*Votants* : 9

Date d'affichage : 11/10/2023

Monsieur le Maire, demande aux membres du conseil l'approbation du procès-verbal de la dernière réunion du 13 septembre 2023.

Approbation à l'unanimité.

Monsieur le maire demande si un sujet peut être ajouter à l'ordre du jour à savoir : Rapport du S.M.P.G.A. : approbation à l'unanimité

NUMERO DE LA DELIBERATION	OBJET	DECISION DU CONSEIL
23.10.01	AMENAGEMENT DU BOURG : SOLICITATION DU C.A.U.E DE LA MANCHE	ACCEPTÉE
23.10.02	PROJET D'UN CITY PARK - DEMANDE DE SUBVENTIONS	ACCEPTÉE
23.10.03	TRAVAUX SUR TOITURE DE L'EGLISE : DEMANDE DE SUBVENTIONS	ACCEPTÉE
23.10.04	TARIFS 2024	ACCEPTÉE
23.10.05	TAXE D'AMENAGEMENT : MODIFICATION DU TAUX	ACCEPTÉE
23.10.06	PARTICIPATION AUX FRAIS SCOLAIRES DE MARCEY LES GREVES	REFUSÉE
23.10.07	RAPPORT DU S.M.P.G.A.	ACCEPTÉE

## AMENAGEMENT DU BOURG : SOLICITATION DU C.A.U.E.

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la parution d'un appel d'offres pour une pré-étude concernant l'aménagement du bourg, celui-ci a été infructueux.

Après discussion, les conseillers demandent à M. le Maire de se rapprocher du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Manche) afin obtenir une mission d'accompagnement de maîtrise d'ouvrage.

Les conseillers donnent pouvoir à M. le Maire pour signer tous documents nécessaires à cette demande

## PROJET D'UN CITY PACK - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rapporte aux conseillers de son entretien avec une société spécialisée dans la pose de terrain multisport extérieur. Celui-ci pourrait être posé sur le parking de la salle des fêtes (dans le fond le long de la partie engazonnée). La préparation du terrain pour la mise en place de la structure ne nécessitera pas de gros travaux. Ce city pack pourrait servir à la population, aux écoles du RPI BACILLY-VAINS ainsi qu'aux associations de la commune.

Les conseillers, après en voir délibéré, à l'unanimité,

- Adoptent le principe de créer un terrain multisport extérieur
- Sollicitent une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport
- Sollicitent une subvention DETR
- Autorisent M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet

La société se rendra sur place le mardi 31 prochain pour un chiffrage. Les conseillers sont vivement invités à participer à cette rencontre.

## TRAVAUX DE TOITURE DE L'EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire présente aux conseillers un devis concernant le changement des abat-sons de l'église. Il informe également que les gouttières du clocher sont en très mauvais état et qu'il serait judiciable de les changer. Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises. Une visite du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Manche) sera demandée.

Les conseillers, après en voir délibéré, à l'unanimité,

- Acceptent de procéder aux réparations des gouttières et chargent M. le Maire à prendre contact avec des artisans compétent dans ce domaine
- Sollicitent une subvention DETR
- Sollicitent une aide financière pour la sauvegarde des églises
- Autorisent M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet

## **TAXE D'AMENAGEMENT : MODIFICATION DU TAUX**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'en 2012 la commune avait instauré la taxe d'aménagement pour un taux de 1%. En 2020, le conseil actuel n'a pas souhaité modifier ce taux.

Le Maire propose aux conseillers de revoir le taux pour une application de celui-ci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Après délibération, les conseillers décident à l'unanimité de passer le taux de la taxe d'aménagement à 2% avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## **PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES DE MARCEY-LES-GREVES : ENFANTS SCOLARISES HORS COMMUNE**

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal un courrier de la Commune de MARCEY-LES-GREVES demandant la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école publique pour l'année scolaire 2022-2023 à savoir 858.07€ par élève soit 3 432.28€ pour les 4 enfants de BACILLY.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, est contre le versement de la participation

En effet, la commune de Bacilly dispose d'une école maternelle et primaire avec restauration et garderie (S.I.V.S. Bacilly-Vains) et une école privée se situe sur la commune de Vains.

## **SMPGA - PRESENTATION DU RPQS EAU POTABLE**

M le Maire rappelle que, conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le RPQS, Rapport relatif au Prix et à la Qualité du Service public de l'eau potable, pour l'exercice 2022 doit être présenté au Conseil Municipal de la ville de BACILLY, commune membre du SMPGA, Syndicat de Mutualisation de l'Eau Potable du Granvillais et de l'Avranchin, dans le délai de 12 mois suivant la clôture de l'exercice concerné.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable pour l'exercice 2022, il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des informations communiquées.

Après délibération, les membres du Conseil valident à l'unanimité le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SMPG.

## TARIFS 2024

Monsieur le Maire demande aux conseillers de revoir les tarifs de locations des salles et des concessions cimetières.

Après délibération, les conseillers décident à l'unanimité, de modifier les tarifs comme suit :

### SALLE POLYVALENTE

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	60 €	80 €
Repas	200 €	300 €
Couvert	0.70 €	0.80 €
Verre pour vin d'honneur	0.20 €	0.30 €
Association Vivre à BACILLY	500 € / an	
Club de l'Amitié de BACILLY	500 € / an	
Eau-assainissement (Abonnement et taxes inclus)	6 € le m <sup>3</sup>	6 € le m <sup>3</sup>
Electricité (Abonnement et taxes inclus)	0.23 € le kWh	0.23 € le kWh

### SALLE DE CONVIVIALITE

	Commune	Hors commune
Vin d'honneur	40 €	50 €
Repas (week-end)	100 €	150 €

### LES 2 SALLES

	Commune	Hors commune
Repas	260 €	360 €

### TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Concession columbarium 30 ans	960 €
Concession cave urne 30 ans	830 €
Renouvellement columbarium 30 ans	480 €
Renouvellement cave urne 30 ans	415 €
Inscription sur stèle	70 €
Concessions cinquantenaires	450 €
Renouvellement Concessions cinquantenaires	250 €
Concessions trentenaires	300 €
Renouvellement Concessions trentenaires	150 €

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne la parole à Madame HIBON concernant la rédaction du P'tit Bacillais. Il devrait être distribué avant fin décembre.
- Monsieur le Maire informe les conseillers du résultat de l'appel d'offre organisé par la Communauté d'Agglomération concernant la commande groupée de réfection de Voirie. L'entreprise retenue a procédé au chiffrage des voiries à entretenir et le coût est moindre à rapport à l'estimation. Les travaux seront effectués courant mars 2024.
- Monsieur le Maire présente un courrier émanant d'un parent de la commune qui demande si la collectivité peut accorder une participation financière au permis de conduire en contre-partie d'une activité bénévole d'intérêt collectif sur une période et un nombre d'heures prédéfinies. Les conseillers chargent le Maire de rencontrer les parents et leur enfant.
- Monsieur le Maire présente une demande d'un jeune de Bacilly qui désire participer au 4L trophy 2024. Il demande une subvention de la part de la commune afin de réaliser son projet. Le sujet sera mis au vote lors des attributions de subventions pour 2024.

FIN DE SEANCE A 22H38

Le Maire  
Eric QUINTON



Le secrétaire  
Michaël ROGER

